



Infraction excès de vitesse

Par **nanou8864**, le **12/06/2014** à **18:21**

bonjour

j'ai reçu une contravention pour un excès de vitesse avec une amende de 90euros
je suis dans une situation financière difficile et je voulais demander un échelonner de
paiement en trois fois

avec le courrier que j'ai envoyé au ministère public de RENNES j'ai joins un premier chèque
pour montrer de ma bonne foie

entre temps nos courrier se sont croisé et je versai mon troisième chèque j'ai reçu une
réponse du ministère comme quoi il me refuser ma requête et me demandai un paiement de
320 euros

alors que les trois chèques on été payés

je me demande comment ils raisonnent car si je ne peux pas d'un seul coup 90 euros
comment ferais-je pour 320

que pourrais-je faire pour faire annuler cette sommes ???????

merci de votre réponse très rapide

bonne journée Nadine